

Une politique sociale et salariale illusoire !

Paris, le 3 décembre 2021
L'équipe SUD-Solidaires BPCE



Comme chaque année, le cabinet d'expertise SECAFI est venu nous présenter son analyse sur la politique sociale du Groupe BPCE.

Cette présentation concerne l'année 2020 et porte sur l'évolution des rémunérations de toutes les entités du Groupe BPCE, les effectifs et leur rotation, l'alternance, la politique de formation, l'égalité femmes / hommes et l'absentéisme.

Le rapport de l'expert-comptable de 233 pages corrobore ce que **SUD-Solidaires** pointe du doigt et dénonce depuis de longues années en matière salariale et sociale. L'analyse réaliste et détaillée de ce rapport est souvent à charge pour la direction de BPCE.

Parole d'expert

- Depuis 2016, 6% des emplois CDI des Réseaux du Groupe ont été supprimés, 7,2% dans les Caisses d'Épargne.
- Dans les CE, le nombre de recrutements enregistre un recul de 13% entre 2019 et 2020, confirmant le ralentissement des embauches, dans une volonté de réduction des effectifs.
- Le taux d'absentéisme du groupe BPCE progresse de 1,32 point à hauteur de 8,65% (celui des CE ressort à 1,68 point pour atteindre 10,14%).
- Les femmes cadres des CE sont moins bien rémunérées que les hommes cadres (- 4 442 € annuel), également pour les femmes techniciennes (- 650 € annuel).
- Malgré la progression du taux de féminisation des cadres depuis 2017, l'objectif de 45% fixé par le dernier plan stratégique n'est pas atteint. Il en est de même pour ce qui concerne la formation.

Pourtant les attentes sont importantes pour l'ensemble du personnel des CE en matière d'amélioration des conditions de travail et de politique salariale. Malheureusement ce ne sont pas les derniers accords que SUD-Solidaires s'est refusé à signer sur l'égalité Femmes/Hommes et les conditions de travail qui amélioreront l'existant, tellement leurs contenus sonnent creux.

Jusqu'à quand supportera-t-on de négocier avec des pantins mandatés par les dirigeants des CE, qui se fichent comme d'une guigne de vos conditions de travail et salariales ?

Des bénéfices records

Si la situation économique et sociale de 2020 a été marquée par les conséquences de la crise sanitaire liée au virus Covid-19, l'embellie est de retour pour le groupe BPCE avec des bénéfices records (3,5 Md € au 30/09/2021 contre 1,6 pour l'année 2020).

Toujours des miettes pour les salarié-es

En 2021 ce sera au bas mot 300 % d'augmentation des bénéfices à rapporter à la dernière proposition de BPCE : 0,8% d'augmentation générale de salaire qui représente en moyenne deux pièces de 20 centimes par jour, c'est tout simplement inacceptable !

Loin des propos alarmistes des directions quant à l'avenir, le rapport démontre qu'une autre redistribution des richesses est légitime et incontournable.

L'urgence salariale

Les Présidents des directoires des CE doivent enfin assumer leurs mandats : accepter la revendication salariale majeure de SUD-Solidaires lors de la dernière réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) de la branche CE, prévue mercredi 16 décembre :

**Une augmentation générale de 300 € net
avec un salaire minimum de 1 700 € net.**

SUD-Solidaires Groupe BPCE

110 avenue de France – 75013 Paris

Contacts : 06 73 46 11 98 / sudbpce@gmail.com

Site : www.sudbpce.com

